

COMITE DE LA CORREZE ATHLETISME

PROJET FORMATION ENCADRANTS, JUGES, DIRIGEANTS

Le comité départemental d'athlétisme est une association loi 1901 qui regroupe tous les clubs d'athlétisme affiliés à la FFA . Il est le représentant de la FFA dans le département. Il supervise et donne les moyens aux clubs d'initier et proposer toutes les disciplines de l'athlétisme définies par la FFA (piste, salle, running, hors stade, loisirs, santé ,forme)

Ces activités s'adressent à tous les publics de tout âge. Ce public peut s'adresser aux clubs d'athlétisme FFA implantés sur le territoire départemental qui ont les outils et les acteurs pour dispenser et encadrer ses différentes activités

Le CDA 19 dispose d'un comité directeur de 19 membres qui donne les orientations des actions à mener aux niveau des clubs. Tous ces membres sont des bénévoles qui officient déjà en club.

Ces actions sont menées sur l'ensemble d'une saison allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Elles s'inscrivent dans un projet se déroulant sur une olympiade (4 ans). Le CDA soutient, participe et organise des manifestations tout au long de la saison.

Pour subvenir à ses besoins le CDA prélève une quote-part sur chaque licence prise. Il prend un droit d'engagement sur les courses sur route et trail organisées sur le département. Il s'appuie également sur les dotations publiques. Il est à la recherche de nouvelles sources de financement, recherches en cours

Le CDA a été très impacté par la pandémie du covid. Il a perdu énormément de juges et d'entraîneurs dans tous les secteurs d'activité athlétique. Une de nos priorité sera de mettre en place des actions de formation dans ses activités en étant au plus proche des clubs.

Formation jeunes juges :

Des formateurs jeunes juges viennent d'être validé au niveau départemental. Les formations des différents niveaux pourront se faire dans les clubs par l'intervention de ces formateurs dans les clubs du département . Ils pourront dispenser les formations complètes de juges débutants à juges expérimentés.

Formation juges :

A partir de cadet, permettre aux jeunes juges expérimentés de passer juges confirmés.

Proposer aux personnes qui s'impliquent dans l'organisation de compétitions départementales et leur permettre de se former au fonction de juge assistant pour commencer puis continuer par des formations plus spécifiques dans leurs domaines de prédilection, que ce soit sur piste ou sur route.

Un effort particulier doit être mis sur les postes dits sensibles, secrétaire Elogica, manipulateur et installateur caméra arrivée, juges courses

Proposer et permettre aux clubs qui organisent des courses à label d'avoir le personnel officiel leur permettant de remplir les conditions label

Formations encadrants, entraîneurs :

Le CDA possède dans ses structures des entraîneurs ayant les capacités nécessaires pour former des assistants ou des entraîneurs niveau1. La mise en place au niveau départemental de formation de ces niveaux permettra aux clubs faire face à la demande de leurs adhérents.

Le comité se doit de participer activement à ces formations en les organisant et en permettant aux clubs de lister leurs bénévoles adhérents et licenciés pour participer à ces formations

